



INFOS GRAUVES

La lettre municipale

5 rue d'Epemay 51190 Grauves Tél : 03.26.59.71.30 Fax : 03.26.52.97.86 Email : mairie.grauves@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 08h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00, Mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00



EDITO

Chères Grauviotes, chers Grauviots,

La crise de la covid 19 reste toujours d'actualité. Toutefois, depuis quelques temps, la situation semble s'améliorer. La vie associative a repris, les entreprises refontionnent normalement. A l'école, au collège, au lycée, les enfants vont mieux malgré quelques règles de vigilance.

Il faudra sans doute à l'avenir vivre avec cette maladie qui fluctue et affecte le monde.

En cette année électorale, les électrices et les électeurs ont fait leur choix pour élire le Président de la République.

Quand aux élections législatives des 12 et 19 juin derniers, la situation laisse planer quelques inquiétudes sur la gouvernance de notre pays.

Une conjoncture difficile avec de multiples augmentations sur les carburants, les énergies, l'alimentation, etc, etc... donc une diminution du pouvoir d'achat des ménages.

Souhaitons un redressement de la nation pour le bien de tous.

Sur le plan local, le territoire champenois offre une belle perspective de la viticulture qui s'annonce optimiste.

Encore faut-il que la météo reste clémente jusqu'à la vendange ; ce qui n'est jamais acquis à l'avance.

A l'approche des congés d'été, que chacun attend avec impatience, après les périodes compliquées avec la crise sanitaire, je vous souhaite au nom du conseil municipal, de très bonnes vacances.

Bonne lecture.

Le Maire

Jean Pierre JURNÉ

Ce journal est destiné à l'information locale. Que vous soyez particulier sportif, vigneron, commerçant et artisan, vous avez une information ou un évènement à faire partager, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles et/ou photos à l'adresse mail de la mairie ou à les déposer en mairie.

Le prochain numéro sortira vers la fin octobre 2022

Informations complémentaires

Tournoi pétanque du 14 juillet 2022

- ♦ Participation de 5€ par doublette.
- ♦ Inscription à partir de 14h00.
- ♦ Début du tournoi 14h30.

Sommaire :

- **Etat Civil,**
- **Finances,**
- **Tourisme,**
- **Environnement - Fleurissement,**
- **Fêtes et Cérémonies,**
- **Les associations,**
- **Infos diverses**

ÉTAT CIVIL :

Décès :

Alain GENTIL le 12 mai 2022
Conseiller municipal de 1989 à 2001
Adjoint au maire de 2001 à 2008

Baptême civil:

Elena Charlotte DOS SANTOS a été baptisé civilement le 23 avril 2022 par M. Le Maire

Naissance:

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents

Louis, Fabrice, Antonio JAZERON le 15 juin 2022

FINANCES

Budget :

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses) à l'élaboration du compte primitif (Prévisionnel).

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (charges générales, charges de personnel, remboursement des emprunts, etc..).
- La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions et par le recours à l'emprunt pour les investissements...

Vue d'ensemble du Compte Administratif 2021

	<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses			Recettes
011 - Charges à caractère général	154 340,37 €	6419 - Remboursement sur rémunération	7 679,46 €
012 - Charges de personnel	133 549,08 €	70 - Produits des services et ventes	9 549,42 €
014 - Atténuation de pro-	41 266,00 €	73 - Impôts et taxes	356 815,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	109 036,62 €	74 - Dotations et participations	75 695,32 €
66 - Intérêts des emprunts	32 411,09 €	75 - Locations salles communales et logements commu-	33 926,91 €
67 - Charges exceptionnelles	200,37 €	77 - remboursement des sinistres et produits exception-	7 738,07 €
042- Opérations d'ordre	5 000,00 €	042- Opérations d'ordre	4 800,00 €
Total des dépenses de fonctionnement :	475 803,53 €	Total des recettes de fonctionnement :	496 204,18 €

	<u>Investissement</u>		
Dépenses			Recettes
16 - Emprunts et dettes assimilées	28 930,30 €	10 - reversement TVA, taxe d'aménagement	3 148,05 €
20 - Immobilisations incorporelles	2 487,65 €	16 - Cautions reçues sur location	595,37 €
21- Immobilisations corporelles	91 794,16 €	040- Opérations d'ordre	7 279,28 €
040- Opérations d'ordre	7 079,28 €		
Total des dépenses d'investissement :	130 291,39 €	Total des recettes d'investissement :	11 022,70 €

Vue d'ensemble du Budget Primitif 2022

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	214 525,00 €	6419 - Remboursement sur rémunération	532,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	167 120,00 €	70 - Produits des services et ventes	11 909,00 €
014 - Atténuation de produits	43 593,00 €	73 - Impôts et taxes	347 973,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	120 660,00 €	74 - Dotations et participations	70 855,00 €
66 - Charges financières	31 141,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	42 200,00 €
67 - Charges exceptionnelles	4 500,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	150,00 €	77 - Autres produits financiers	22 073,00 €
022 - Dépenses imprévues	15 000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	263 970,60 €
023 - Virement à la section d'investissement	162 823,60 €		
Total des dépenses de fonctionnement :	759 512,60 €	Total des recettes de fonctionnement :	759 512,60 €

Investissement

Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 952,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	17 777,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	4 000,00 €	13 - Subventions d'investissement	28 296,00 €
21 - Immobilisations corporelles	173 085,88 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	040 - Opérations d'ordre	0,00 €
040 - Opérations d'ordre	0,00 €	041 - Opérations d'ordre de transfert	
041 - Opérations d'ordre de transfert	0,00 €	021 - Virement de la sect° de fonctionnement	162 823,60 €
001- Déficit antérieur reporté	6 318,71 €	024 : Produit de cession	5 460,00 €
Total des dépenses d'investissement :	214 356,59 €	Total des recettes d'investissement :	214 356,60 €

TAUX COMMUNAUX :

- ◆ Taxe foncière bâti : 33.85%
- ◆ Taxe foncière non bâti : 20.13%

Pour cette année, le conseil municipal a voté à l'unanimité de ne pas augmenter le taux d'imposition sur le bâti et sur le non bâti.

Pour l'année 2022, concernant la **taxe d'habitation**, une suppression progressive s'applique encore selon les revenus. À partir de 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

La taxe d'habitation dépend de votre logement, de sa localisation et de votre situation personnelle (revenus, composition du foyer...) au 1^{er} janvier.

TOURISME

Vign'Art.



Par un beau soleil, l'inauguration de l'œuvre «Dévoiler» créée par Adèle, Sybille et Antoine s'est déroulée dimanche 15 mai 2022 après-midi en présence des responsables de Vign'Art, de M. Le Maire, de l'adjoint au tourisme et Culture et de quelques habitants de Grauves.



A l'occasion de cette journée, une randonnée a été organisée par l'ASPTT afin de découvrir les différentes œuvres de Grauves et des autres villages aux alentours.

L'œuvre est exposée jusqu'au 15 septembre 2022, n'hésitez pas à venir la voir, ainsi que les 18 autres œuvres réparties autour d'Epernay.



ENVIRONNEMENT—FLEURISSEMENT

Elagage.

Il est rappelé que dans toutes les rues ou voies, les propriétaires ou locataires sont tenus d'élaguer régulièrement leurs végétaux de sorte que ces derniers n'empiètent ni sur les terrains voisins ni sur le domaine public, il faut que les végétaux soient à l'aplomb de leur propriété.

Concours maisons fleuries

En raison des mesures sanitaires liées au Covid, nous n'avons pas pu organiser la remise des récompenses pour le concours de fleurissement de vos jardins pour les années 2020 et 2021. Vous contribuez au fleurissement et à l'embellissement de notre village, et nous vous en remercions.

Nous organiserons une cérémonie de remise de récompense le 23 septembre 2022. Nous reviendrons vers les lauréats pour les informer du lieu et de l'heure de la cérémonie.



Dépôts sauvages et brulage de déchets.



On rappelle qu'il est strictement interdit de déposer des déchets de toutes sortes, y compris les déchets verts dans des endroits publics. Il est anormal de découvrir, au détour d'un chemin, d'un champ ou d'une vigne, un monticule de déchets.

Quelques soient ces déchets, nous constatons régulièrement des feux de toutes sortes, au risque de provoquer des incendies.

Pour rappel, c'est une pratique polluante et surtout interdite. Cela apporte énormément de nuisances que ce soit en terme de fumée ou d'odeur. Toute infraction est passible d'une contravention. Nous vous rappelons qu'il existe une déchèterie située à Pierry (Horaire en fin de journal).

FÊTES et CÉRÉMONIES

Cérémonie de commémoration du 08 mai 1945



C'est sous un soleil magnifique que s'est déroulée la cérémonie de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts.

La fanfare « L'avenir Musique » a accompagné la cérémonie à laquelle participaient le conseil municipal, une délégation de la commune de Bredene, les Sapeurs-Pompiers de Grauves, les président(e)s des associations, Mr Ruelle, président de l'association des anciens combattants et quelques habitants.

Après avoir lu le message de Geneviève Darrieussecq,

ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, M. Le Maire et la délégation Belge, ont déposé des gerbes en hommage aux soldats morts pour la France.

La cérémonie s'est poursuivie par un verre de l'amitié à la mairie.



Week-end Jumelage Grauves/Bredene



Sous un soleil radieux le village a connu le week-end du 07 et 08 mai 2022 une ambiance très festive.

Dans le cadre du jumelage, nous avons accueilli une délégation belges de la ville de Bredene qui ont très appréciés notre accueil et notre convivialité à travers la manifestation « La balade qui pétille » organisée par l'association Au-Delà Des Bulles.

Grace à cette balade pétillante, ils ont pu découvrir le vignoble champenois, le travail de la vigne à travers les différents panneaux explicatifs installés tout au long du parcours de 6 km. Ils ont aussi beaucoup échangé avec les vignerons participants.

Toute la journée du samedi a été accompagnée par la bande à Tonno.



Nous remercions l'ensemble des personnes (Vignerons, Artisan, les associations Gaspa et Au-delà des bulles) qui ont œuvré pour que ce week-end soit une énorme réussite.



Carnaval

Le samedi 12 mars 2022, sous un ciel gris, s'est déroulé le carnaval de Grauves. Cet événement, annulé depuis 2 ans, a été l'occasion de se réunir autour d'un événement marquant pour le village.



Dans une ambiance conviviale et tous déguisés, petits et grands ont défilé dans les rues du village et se sont retrouvés autour d'un goûter offert par la Mairie



LES ASSOCIATIONS

Art de Vivre

La chasse aux œufs

Après une interruption de deux années due aux restrictions sanitaires,



l'association Art de vivre a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs le dimanche 17 avril 2022 sur la pelouse du foyer rural.

De nombreux enfants et parents ont répondu présent à l'invitation de l'association.

Après une course folle, la récolte de chocolats a été partagé avec l'ensemble des enfants présents.

Pour clôturer cette magnifique matinée ensoleillée, l'association a offert le verre de l'amitié à l'ensemble des participants



Brocante

Un très beau succès pour cette brocante. Dès 6 heures, dimanche 22 mai 2022, les exposants ont envahi la place de la mairie et les rues du village.

Côté météo, le soleil était au rendez-vous, amenant ainsi de nombreux visiteurs.



Rendez-vous l'année prochaine

Au-delà des bulles

La ballade qui pétille



Panneau d'information

La 1^{ère} édition de La Balade qui Pétille s'est achevée le 8 mai au soir. Nous sommes ravis d'avoir accueilli près de 500 marcheurs sur la commune de Grauves tout au long d'un week-end qui se voulait ensoleillé et convivial.

Les visiteurs sont venus à la rencontre de nos vignerons participants afin de déguster les Champagne Made In Grauves tout en profitant du Patrimoine, des paysages et des coteaux viticoles de notre belle commune. Ils ont

découvert les créations d'artisans locaux très chaleureux et partager de bons repas autour d'une table accompagnés de musique.

Une délégation belge de Bredene – ville jumelle de Grauves – a fait spécialement le déplacement pour les festivités afin d'inaugurer la Balade qui Pétille et lui souhaiter prospérité. Nous remercions les représentants de Bredene de leur passage à Grauves et espérons les revoir dès l'année prochaine.

Les membres de l'association Au-delà des bulles remercient toutes celles et ceux qui ont œuvrés au succès de la 1^{ère} édition de la balade qui pétille. Nous pensons notamment aux vignerons, aux bénévoles et artisans, à la Mairie de Grauves, aux sponsors, ainsi qu'aux participants venus nombreux. Un Grand Merci à vous tous !

La réussite de la 1^{ère} édition nous conforte à poursuivre la Balade qui Pétille les années à venir et nous travaillons d'ores et déjà à vous proposer une fête encore plus belle l'année prochaine.



Point restauration - concert au Champagne Driant



Artisan : ça cartonne

Nous vous donnons rendez-vous pour cela l'année prochaine les 6 et 7 Mai 2023 pour une nouvelle édition encore plus pétillante !

L'équipe féminine Champagne Remue-Gaspard.



L'inauguration de la balade qui pétille entre la Mairie de Grauves et la délégation de Bredene en présence des représentants d'Au-delà des bulles ;



La saison se termine sereinement avec près de 80 adhérents inscrits dans une ou plusieurs activités. C'était une année pourtant difficile avec l'obligation des protocoles anti Covid et du pass sanitaire : certains adhérents ont eu du mal à revenir, d'autres ne sont pas revenus du tout... mais nous espérons que tout cela est loin derrière nous et que la rentrée de septembre 2022 pourra se dérouler normalement.

Pendant les vacances d'été, les activités s'arrêtent sauf les après-midis récréatifs qui se poursuivent en juillet/août : 13 personnes participent régulièrement ou ponctuellement pour jouer aux cartes ou à des jeux de société : vous pouvez les rejoindre à tout moment, l'adhésion sera gratuite pendant cette période !

Certains anciens adhérents de « L'âge d'or » sont venus rejoindre ce groupe et nous en sommes très heureux. Nous espérons que cela va entraîner les autres ...

**Rentrée de l'association le mardi 6 septembre 2022 !!!
N'hésitez pas à venir tester nos activités !!!**

Et chez nous, pas d'inflation, bien au contraire !!! On a décidé la gratuité de l'adhésion enfant tandis que l'adhésion adulte est maintenue à 10 €.

Le tarif des activités fitness va baisser !!! 70 €/an pour une activité/semaine, 120 € pour 2 et 170 € pour 3 ! (renforcement musculaire le mercredi de 18h à 19h, circuit training le mercredi de 19h à 20h, gym santé le vendredi de 9h30 à 10h30). Le tarif de l'activité Yoga restera stable à 140€ pour l'année (le mardi à 19h30). Une remise de 10% sera toujours effectuée pour les adhérents inscrits au yoga et au moins à une activité fitness.



Pour les ateliers créatifs du mardi et les après-midis récréatifs du jeudi, on ne demandera que l'adhésion de 10 €. L'association a décidé d'offrir thé, café, tisane ... et petits gâteaux pour le goûter des adhérents. Chacun sera libre ensuite d'apporter un gâteau ou une boisson s'il le souhaite.

Pour les ateliers créatifs enfants (le mardi de 16h30 à 18h00), la participation aux achats de matériel restera la même : 30€/an.

(Réalisation faites par les enfants pour la fête des Mères)

Enfin, pas de changement pour l'art floral, toujours une séance par mois, un jeudi à 18h00 (35 € la séance).
Bonnes vacances à tous !

Billard club

L'équipe Champagne composée de six joueurs (deux représentants du Billard club de Grauves, deux du Tapis Vert de Reims et deux de l'académie Troyes Billard) a remporté pour la deuxième année le challenge de l'est, ce challenge sera acquis définitivement avec une troisième victoire..

Ce trophée se joue avec les anciennes régions la champagne, l'alsace, la bourgogne et la lorraine.



Bravo à eux

Grauves activités Sportives de Plein Air (GASPA)



REJOIGNEZ NOUS
POUR NOS ACTIVITES
LUDIQUES ET CONVIVIALES
PROPOSEES PAR NOTRE ASSOCIATION



Contact : par mail gaspa.grauves@gmail.com

 Association GASPA Grauves

DIVERS

25^{ème} Rallye Epernay vins de Champagne

Malgré une météo très fraîche et des routes glissantes, le 25^{ème} rallye Epernay vins de Champagne s'est déroulé le 02 et 03 avril 2022. Cette année encore le rallye est passé dans les rues de Grauves.



Deux épreuves spéciales et une nocturne ont eu lieu avec une arrivée à Montgrimaux.

Malgré une météo très capricieuse, de nombreux spectateurs étaient au rendez-vous, tout au long du parcours, pour regarder les prouesses des pilotes.



Horaires d'ouverture déchèterie Pierry.

Du 01/04 au 30/06 et du 01/09 au 31/10

Lundi : Fermé

Mardi : 14h à 18h

Mercredi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Dimanche : 09h à 12h

Du 01/07 au 31/08 :

Lundi au dimanche : 09h00 à 13h00

Du 01/11 au 31/03 :

Lundi : Fermé

Mardi : 14h à 17h

Mercredi au samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Canicule

**VAGUES DE CHALEUR,
DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

**MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER**

**MANTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOLETS LE JOUR**

**DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES**

**BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

**MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE**

**NE PAS BOIRE
D'ALCOOL**

**ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES**

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**

   @MinSoliSante

 **Ministère des Solidarités
et de la Santé**

La prochaine collecte à :

GRAUVES

aura lieu le :

19 OCTOBRE 2022

Pour tous renseignements :

 0 800 207 100

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



ALC/PSL/COL/FO/601 Affiche annonce de collecte 1/1
VERSION N°1 DATE DE DIFFUSION : 19/01/2020 LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI
Etablissement Français du Sang Grand Est

Quelques numéros à connaître

POLICE SECOURS GENDARMERIE :17

SAMU :15

POMPIERS :18

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112 (remplace15,17,18)

GENDARMERIE AVIZE (sans urgence) :03.26.57.05.20.17

OPOSITION VOL CB : 0 892 705 705

Téléphones portables volés :

SFR 1023

BOUYGUES TELECOM 0 800 291 000

ACCUEIL SANS ABRI : 115

ENFANTS DISPARUS :116 000

SERVICE AUX MALENTENDANTS : 114

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : 119

OPOSITION VOL CHEQUE : 0892 683 206

ORANGE 0 800 100 740